



Comparution au tribunal pour vol à l'etalage

Par **iness141**, le **13/04/2008 à 04:50**

bonjour !
je souhaiterais vous exposer mon cas rapidement.
L'an dernier , avec une amie nous avons volé (c'est le mot hélas) des articles dans des magasins de vestimenta et de cosmetique.(zara h&m et sephora).
C'était la première fois et c'était pendant la période des fêtes de Noël . Nous avons été surprises dans le dernier magasin et nous avons été au commissariat. Après la déposition nous sommes rentrées chez nous .
Aucun ours de l'année j'ai reçu une lettre pour une comparution devant le procureur , j'étais en voyage au moment de la convocation , et j'ai vraiment pris peur.
Aujourd'hui je dois aller au tribunal , le 17 exactement .
Je suis paniquée, mes parents qui habitent à l'étranger (je suis marocaine) ne sont pas au courant . je suis donc étudiante ici , avec une carte de séjour annuelle.
Mon père est juriste de formation , j'ai très peur de lui raconter , il risque de mal le prendre , c'est quelqu'un de très roit qui nous a inculqué bcp de valeurs mes sœurs et moi . C'était vraiment une erreur de jeunesse , nous avons toutes les 2 les moyens de nous acheter ce que l'on a essayé de subtiliser , je en sais pas , aujourd'hui encore ce qui nous a pris .
Je fais une école ici , à Paris , ce sont mes parents qui me financent entièrement (loyer, frais de scolarité , frais de séjour)
J'ai très peur qu'on me condamne à une grosse amende , j'aurais du mal à la payer .
Je tiens à préciser , qu'au moment des faits je venais d'arriver en France , j'ai eu mon bac dans un lycée français au Maroc, cela faisait 6 mois que je n'avais pas vu ma famille , j'étais vraiment épuisée , je me sentais seule , et j'avais fraîchement fêté mes 18 ans .
Savez vous ce qui peut se passer ? j'ai décidé de prendre un avocat commis d'office , je suis vraiment tétanisée , j'ai peur que mes parents l'apprennent ...
Merci beaucoup d'avance de m'aider ...